

Association *Sur les bancs de l'école*



"Sur les Bancs de l'école" est une association Loi 1901, créée en 2008, par Anne et Jean-René Buisson, parents de 3 enfants avec troubles autistiques, qui a pour objectif de répondre aux besoins des familles concernées par ce handicap de manière concrète, globale et opérationnelle, en répondant aux préconisations d'accès à une prise en charge et d'inclusion en milieu ordinaire, scolaire, pré-professionnel et professionnel, recommandées par la Haute Autorité de Santé.

CONTEXTE

La France a plusieurs décennies de retard dans la prise en compte et la prise en charge des troubles de type autistique. Elle a été condamnée à 5 reprises par le Conseil de l'Europe pour discrimination à l'égard des enfants autistes, pour défaut d'éducation, de scolarisation, et de formation professionnelle, et dénoncée par l'ONU en 2016 pour sa violation des droits de l'enfant.

En 2012, la Haute Autorité de Santé s'est prononcée sur les bonnes pratiques à appliquer dans le champ de l'autisme. Les méthodes cognitivo-comportementales sont recommandées, la psychanalyse, qui règne sur la pédopsychiatrie française ne l'est plus. Cependant le changement sur le terrain est loin d'être opéré. Les méthodes recommandées ne sont pas appliquées dans les établissements médico-sociaux et les hôpitaux psychiatriques de jour où les enfants avec autisme français continuent d'être orientés.

Enfin, malgré la Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, 80% des enfants avec autisme français n'ont pas accès à une scolarité en milieu ordinaire, avec leurs pairs, comme c'est le cas pour l'immense majorité des enfants présentant le même handicap dans la plupart des pays développés.

MISSIONS DE L'ASSOCIATION

I – CENTRE DE RESSOURCES POUR LES FAMILLES ET LEURS ENFANTS

1. « La Maison de TED » dans le 15^e Arrondissement

200 familles sont aidées par l'association annuellement et bénéficient des différents services proposés. Elles trouvent sur place un centre de documentation, des ateliers de guidance parentale et des bénévoles les accompagnent dans toutes leurs démarches administratives. 65 enfants sont accueillis tout au long de la semaine à La Maison de TED Paris par un réseau de professionnels libéraux spécialisés partenaires de l'association (psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, art-thérapeutes, etc.) ce qui permet la mise en œuvre d'une prise en charge personnalisée, conforme aux recommandations de la HAS.

2. Un secteur spécialisé dans l'enseignement scolaire des enfants avec troubles autistiques

En parallèle de la prise en charge, 100% des enfants accompagnés par l'association sont scolarisés en milieu ordinaire. 40 auxiliaires de vie scolaire (AVS), recrutés, formés, supervisés

et salariés par l'Association, sont mis à disposition des familles (ce personnel est financé par des contrats aidés Pôle emploi et la participation des familles) pour accompagner les enfants à temps plein ou à temps partiel sur tous leurs lieux de vie.

100% de nos aînés sont actuellement lycéens alors même que l'UNICEF annonce que sur les 20% d'enfants avec autisme scolarisés en France, 87% le sont en maternelle et en élémentaire, 11% environ au collège et qu'il en reste à peine 1,2% au lycée.

II – AUTISME ACADEMIE

L'Académie est une école expérimentale qui accueille des adolescents avec autisme, en rupture avec un parcours classique pour des raisons diverses ou exclus de ce système, sans solution, sans perspective. La structure prend en charge ces jeunes 26h/semaine avec une organisation qui permet un retour vers les apprentissages fondamentaux et une remise à niveau grâce à une pédagogie différenciée et adaptée, la pratique artistique, la pratique sportive, l'ouverture sur la cité par des sorties pédagogiques et culturelles, mais également des ateliers à thématiques pré-professionnelles (programmation informatique, photographie, cuisine/pâtisserie, design graphique, etc.)

L'Académie permet à ces jeunes de poursuivre leur cursus scolaire, d'expérimenter et de se déterminer pour élaborer, avec leurs familles, un projet de formation professionnelle réellement en lien avec leurs appétences et leurs compétences.

Les jeunes sont pris en charge par deux professionnels psychopédagogues et six intervenants pour les ateliers.

UNE RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DEJA ACCOMPLI

L'Association a signé des conventions cadres avec les Académies d'Ile-de-France ce qui permet à son personnel d'accompagnement d'intervenir au sein des écoles publiques et privées sous contrat. Elle est reconnue d'intérêt général et peut recevoir des dons et subventions qui entraînent des attributions de reçus fiscaux (obtention par la DGI d'un rescrit fiscal officiel). Elle est par ailleurs interlocuteur de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) de Paris et de la région parisienne et membre d'Autisme France.

UN BUDGET ANNUEL RIGoureux ET CONTROLE

L'Association fonctionne avec un budget annuel d'environ 1 million d'euros par an. Elle est financée uniquement par des dons privés, des manifestations caritatives et la participation des familles (à l'exception des participations de pôle emploi via les contrats aidés des AVS).

La comptabilité est suivie en continu par un cabinet d'experts comptables et les comptes sont certifiés annuellement par un commissaire aux comptes.

Jean-René Buisson, Président

jean-rene.buisson@jrbconseil.com

Caroline Bourgue, déléguée générale

caroline.bourgue@surlesbancsdelecole.com

Frédérique Bauché, responsable administrative

frederique@surlesbancsdelecole.com



www.surlesbancsdelecole.org

www.facebook.com/surlesbancsdelecole

Twitter : @SurLesBancs et @LaMaisondeTED